

Avant-propos

En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec la volonté de s'appuyer dans chaque territoire sur une information aussi complète que possible des différentes problématiques rencontrées par les personnes en situation ou proche de la précarité.

Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller la décision des institutions sociales, le ministère des solidarités s'est associé à l'Insee pour la publication dans chaque région d'un panorama des situations de pauvreté. Inspirés d'une méthodologie développée en Normandie, ces panoramas servent de socle à la préparation des contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et associations : les pactes locaux des solidarités.

Cette démarche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des solidarités qui se développe autour de quatre axes prioritaires que sont la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire.

En région Grand Est et afin de développer une analyse qui croise les données et l'expérience de terrain, ce panorama est le fruit d'un travail partenarial entre la direction régionale de l'Insee et la préfecture de Région, représentée par la commissaire à la lutte contre la pauvreté. Il permet notamment de mettre en avant qu'ainsi dans le Grand Est, près de 340 000 ménages vivent sous le seuil de pauvreté en 2020. Il dévoile les caractéristiques des populations de ces ménages comme leur âge, leur structure familiale et la localisation de leur lieu d'habitation, ainsi que leurs revenus dont les prestations sociales représentent la plus grande part.

Une typologie en six profils permet aussi de mieux identifier la diversité des situations de pauvreté. Ces profils sont construits à partir de la position dans l'emploi des personnes en situation de pauvreté, de leur âge et du type d'occupation de leur logement. Cette typologie permet de caractériser les populations pauvres selon les territoires, au maillon départemental et intercommunal, ce qui permettra d'adapter les actions communes de l'État et des collectivités territoriales, dans le cadre des pactes locaux de solidarité, aux spécificités de chacun des territoires de la région.

**La Préfète de la région
Grand Est**

Josiane Chevalier

**Le Directeur régional de
l'Insee Grand Est**

François Brunet